



Formation Devenir Acteur PRAP 2S

Prévention des risques liés à l'activité physique au travail - option sanitaire et social

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Exposés interactifs
- › Méthodes interrogative et affirmative
- › Observation et analyse d'une situation de travail dangereuse (méthodologie et application)

INTERVENANTS

- › Formateur certifié par l'INRS, Auvergne Culture Prévention

€ TARIFS

- > Inter : 880€ / pers.
- > Intra : 1000€ j / gr.

Permettre aux agents d'exercer leur métier en toute sécurité.

👥 PUBLIC CONCERNÉ

Tout public des établissements sanitaires et sociaux.
(Groupe de 10 personnes maximum)

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

- › Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- › Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- › Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

CONTENU

- › Intérêt de la prévention
- › Risques de son métier
- › Dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- › Observation de son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- › Proposition d'améliorations de sa situation de travail
- › Remontée de l'information aux personnes concernées
- › Protection dans le respect des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- › Option ALM (obligatoire au 1er janvier 2023)

✓ ÉVALUATION DES ACQUIS

→ À l'issue de la formation, les participants recevront des grilles certifiantes d'évaluation.

👤 SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> **Durée : 4 jours (2j + 2j)**

> **Dates : 6, 7 et 20,21 novembre 2023**